

GUIDE [2018-2019] ÉTUDIANT

BIENVENUE !



GO!

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

**PARCOURS 1 : AMÉNAGEMENT DU PAYSAGE, TECHNICIEN
EN CONCEPTION ET GESTION ÉCOLOGIQUES**

**PARCOURS 2 : DÉVELOPPEMENT DURABLE DES
TERRITOIRES ET MAÎTRISE DE PROJETS**

EN PARTENARIAT AVEC :

- LE LYCÉE BRIACÉ DU LANDREAU (LOIRE-ATLANTIQUE)
- LE LYCÉE CHARLES PÉGUY DE GORGES (LOIRE-ATLANTIQUE)
- LE LYCÉE JULES RIEFFEL NANTES TERRE ATLANTIQUE DE SAINT-HERBLAIN (LOIRE-ATLANTIQUE)

www.igarun.univ-nantes.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES

INSTITUT DE GÉOGRAPHIE
ET D'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL
DE L'UNIVERSITÉ DE NANTES - IGARUN

Directeur de l'IGARUN

Bernard FRITSCH
Bureau 901
02 53 48 75 10
bernard.fritsch@univ-nantes.fr

Directeur adjoint

Jean RIVIÈRE
Bureau 908
02 53 48 75 67
jean.riviere@univ-nantes.fr

Secrétariat Licence pro

Sophie MARTIN
Bureau 902
02 53 48 75 13
sophie.martin1@univ-nantes.fr

Responsables de la Licence professionnelle

Étienne CHAUVEAU (IGARUN)
02 53 48 76 66
etienne.chauveau@univ-nantes.fr

François MADORÉ (IGARUN)
02 53 48 75 51
francois.madore@univ-nantes.fr

Sophie MASSART (Lycée Jules Rieffel)
02 40 94 99 30
sophie.massart@educagri.fr

Christophe OURY (Lycée Briacé)
02 40 06 43 33
christophe.oury@briace.org

René TESSARD (Lycée Charles Péguy)
02 40 54 48 00
rene.tessard@charles-peguy.net

Ce document est un document non contractuel imprimé en septembre 2018. Toutes les modifications éventuelles apportées ultérieurement vous seront communiquées soit lors de la réunion de rentrée obligatoire pour tous les étudiants soit par voie d'affichages. Elles peuvent également vous être communiquées via votre boîte mail étudiante par les responsables d'années. Elles seront alors considérées comme remplaçant celles incluses dans ce guide.

Retrouvez ce guide sur le site web de l'IGARUN

<http://www.igarun.univ-nantes.fr>

*Institut de Géographie et d'Aménagement
Régional de l'Université de Nantes (IGARUN)
Rue de la Censive du Tertre BP 81227
44312 NANTES cedex 3*

Mot du Directeur

La géographie nous donne les clefs pour rendre intelligible l'espace terrestre dans lequel nous vivons. Elle ambitionne en effet de rendre compte de la manière dont s'inscrivent dans cet espace les objets, faits et phénomènes naturels et humains, d'expliquer leurs distributions spatiales, d'analyser alors les différentes manières dont s'organisent et se différencient à différentes échelles les territoires, d'évaluer in fine les conséquences sur l'organisation de l'espace des choix opérés par les sociétés humaines, des phénomènes et cycles naturels, et de la façon dont ces deux dimensions constitutives de l'espace géographique interagissent.

Pour répondre à ces enjeux de connaissance et aux préoccupations croissantes des sociétés quant au développement et à l'aménagement de leurs territoires (organisation des paysages, localisation des unités de production, gestion des risques naturels et technologiques, préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, solidarités entre collectivités...), l'Institut de Géographie et d'Aménagement Régional de l'Université de Nantes offre des formations de premier cycle (3 ans) et de second cycle (5 ans), visant à préparer les étudiants aux métiers de l'enseignement, de l'aménagement de l'espace et du développement local, de la production d'informations et de documents géographiques (cartographie, télédétection, systèmes d'information géographiques), de l'environnement. Il offre aussi aux étudiants la possibilité de poursuivre en doctorat et d'intégrer deux laboratoires de recherche labellisés par le CNRS, LETG-Géolittomer-Nantes (UMR 6554) et ESO-Nantes

(UMR 6590), le premier étant tourné vers la recherche sur les espaces littoraux et les questions environnementales, le second vers la géographie sociale.

Cette palette de formations et d'activités de recherche s'appuie sur la présence d'un centre de compétences en géomatique (science de traitement de l'information géographique), l'IMAR, et d'un centre de ressources documentaires et numériques, la Géothèque. Ces ressources viennent compléter celles apportées par un dense réseau de partenaires socio-professionnels, qui accueillent les étudiants en stage et leur proposent des sujets d'ateliers collectifs. En retour, les enseignants-chercheurs de l'Institut s'investissent beaucoup dans leur environnement régional, participant à de nombreux comités ou commissions, conduisant de nombreuses recherches en réponse à une forte demande institutionnelle et sociale.

Nous avons ainsi le souci premier d'apporter aux étudiants le bagage théorique et méthodologique qui leur permettra de mettre en avant des compétences reconnues et appréciées dans de nombreux secteurs d'activité, qui reconnaissent l'utilité et la spécificité des approches géographiques.

Vous souhaitant pleine réussite dans votre cursus académique à l'IGARUN, ainsi qu'une très bonne intégration dans votre promotion, par l'intermédiaire notamment des associations étudiantes que l'Institut soutient.

Bernard Fritsch
Directeur de l'IGARUN

[SOMMAIRE]

- 4** **Présentation de la formation et organisation des enseignements**
- 13** **UE1 - Connaissance du milieu d'intervention**
- 27** **UE2 - Méthodologie de projet**
- 37** **UE3 - Projet tuteuré sous la forme d'un atelier collectif**
- 49** **UE4 - Stage-mémoire de 12 semaines**

ON!

ACCÉLÉRER LES CONNAISSANCES

Présentation de la formation et organisation des enseignements

Objectifs

- Former des acteurs aptes à conduire ou à soutenir des **projets d'aménagement paysager** et de **développement territorial**.
- Acquérir des **méthodes de travail** et notamment maîtriser les étapes importantes de la conduite d'un projet d'aménagement paysager et de développement territorial.

Organisation pédagogique : trois principes

- Cours toute la semaine de rentrée (du 10 au 14 septembre), puis cours le lundi, le mardi et le mercredi jusque fin octobre, puis cours le lundi et mardi à partir de novembre, sauf exceptions.
- Deux jours par semaine sont dédiés au projet tuteuré en octobre (jeudi et vendredi), puis trois jours à partir de novembre (mardi, jeudi et vendredi).
- Présence obligatoire en cours avec contrôle de la présence des étudiants.

Organisation de la formation

Cette licence professionnelle est structurée autour d'un tronc commun, permettant l'acquisition de compétences générales à l'exercice des métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, et de deux parcours offrant aux étudiants une spécialisation vers l'aménagement du paysage ou la maîtrise de projets :

- **Parcours 1** : Aménagement du paysage, technicien en conception et gestion écologiques
- **Parcours 2** : Développement durable des territoires et maîtrise de projets

Le cursus s'appuie sur la complémentarité des cours et des mises en situation professionnelle :

- **Deux UE** sont consacrées aux **cours** (UE 1 et UE 2) ;
- **Deux UE** sont réservées aux mises en **situation professionnelle** : l'UE 3 (projet tuteuré sous la forme d'un atelier collectif à réaliser de septembre à février) et l'UE 6 (stage de 12 semaines à réaliser de mi-février à mi-mai et débouchant sur la réalisation d'un mémoire).

Contenu de la formation

N° / intitulé de l'UE	ECTS	Coef.	Éléments Constitutifs (EC) de l'UE	Volume horaire		
				Tronc commun	Parcours 1	Parcours 2
UE 1 - Connaissance du milieu d'intervention <i>Code UE : HGALP1</i>	10	1	Diagnostic sociodémographique	16		
			Intercommunalité	12		
			Finances publiques	8		
			Enjeux et acteurs de l'aménagement des territoires	20		
			Enjeux et acteurs de l'aménagement des territoires			20
			Pratiques du développement durable	4		
			Ecologie et paysage		36	
Politiques d'aménagement en France				20		
TOTAL UE 1				60	36	40
UE 2 - Méthodologie de projet <i>Code UE : HGALP2</i>	10	1	Conduite et suivi de projet (y compris évaluation)	24		
			Urbanisme réglementaire et opérationnel	24		
			Diagnostic paysager		8	
			Diagnostic environnemental		16	
			Conception et gestion écologique		28	
			Diagnostic territorial			16
Montage financier	8					
TOTAL UE 2				56	52	16
TOTAL SEMESTRE 1				116	88	56

N° / intitulé de l'UE	ECTS	Coef.	Éléments Constitutifs (EC) de l'UE	Charges enseignement		
				Tronc commun	Parcours 1	Parcours 2
UE 3 - Projet tuteuré sous la forme d'un atelier collectif <i>Code UE : HGALP3</i>	20	2	Accompagnement des groupes	80		
			Coordination générale du projet tuteuré		10	10
			Communication orale, animation réunion		14	14
			Anglais appliqué		14	14
			Enquête sociologique			12
			Sémiologie graphique	16		
			SIG, CAO et DAO		40	
Représentation cartographique et SIG			40			
TOTAL UE 3				96	78	90
UE 4* - Stage- mémoire 12 semaines	20	2	Accompagnement (3h par étudiant)	120		
			Préparation au mémoire	4		
TOTAL UE 4				124	0	0
TOTAL SEMESTRE 2				220	78	90
VOLUME HORAIRE TOTAL				336	166	146

* Code UE : HGALP4

Équipe pédagogique - semestre 1

N° / intitulé de l'UE	Éléments Constitutifs (EC) de l'UE	IGARUN		Vacataires partenaires		Vacataires autres		
		Nom	Heure	Nom	Heure	Nom	Heure	
UE 1 - Connaissance du milieu d'intervention	Diagnostic sociodémographique	François MADORÉ	16					
	Intercommunalité	Christine MARGETIC	12					
	Finances publiques					Jean-Yves GUYOMARD	8	
	Enjeux et acteurs de l'aménagement des territoires	François MADORÉ	12					
		Valérie JOUSSEAUME	10					
		Christine MARGETIC	10					
		Paul FATTAL	8					
	Pratiques du développement durable	Étienne CHAUVEAU	4					
Écologie et paysage				Michèle BARDOUL	9			
				Gabriel BÉRUBÉ	18			
				Christophe OURY	9			
Politiques d'aménagement en France	Thierry GUINEBERTEAU	20						
TOTAL UE 1			92		36		8	
UE 2 - Méthodologie de projet	Conduite et suivi de projet (y compris évaluation)					Hughes COTRON	24	
	Urbanisme réglementaire et opérationnel					Nadine AURILLON	12	
						Bruno VAN DEN BROUCKE	12	
	Diagnostic paysager			Sophie MASSART	8			
	Diagnostic environnemental			Christophe OURY	8	Olivier GANNE	8	
	Conception et gestion écologique			Michèle BARDOUL	8	Jean-Baptiste MABIT	20	
	Diagnostic territorial			René TESSARD	16			
Montage financier					Stéphanie ARNAUD	8		
TOTAL UE 2			0		40		84	
TOTAL SEMESTRE 1			92		76		92	

Équipe pédagogique - semestre 2

N° / intitulé de l'UE	Éléments Constitutifs (EC) de l'UE	IGARUN		Vacataires partenaires		Vacataires autres	
		Nom	Heure	Nom	Heure	Nom	Heure
UE 3 - Projet tuteuré sous la forme d'un atelier collectif	Accompagnement des groupes	<i>Tous les membres de l'équipe pédagogique sont susceptibles d'encadrer un projet tuteuré</i>					
	Coordination générale du projet tuteuré	Olivier KASSOUS	20				
	Communication orale, animation réunion			Christian BEAUDRIER Alice CAVARO	14 14		
	Anglais appliqué			Chantal GUIHARD Sophie TESSIER-BONNEAU	14 14		
	Enquête sociologique	François MADORÉ	12				
	Sémiologie graphique	Céline CHADENAS Nicolas ROLLO	16				
	SIG, CAO et DAO	Nicolas ROLLO	20	Pierre TROULET	20		
	Représentation cartographique et SIG	Patrick POTTIER	40				
TOTAL UE 3			108		76		0
UE 4 - Stage - mémoire 12 semaines	Accompagnement (3h par étudiant)	<i>Tous les membres de l'équipe pédagogique sont susceptibles d'encadrer des stages-mémoires</i>					
	Préparation au mémoire	François MADORÉ	4				
TOTAL UE 4			4		0		0
TOTAL SEMESTRE 2			112		76		0
VOLUME HORAIRE TOTAL			204		152		92

Calendrier universitaire 2018-2019

	du	au	années	semaine(s)
Cours du 1 ^{er} semestre (7 semaines)	10 sept.	26 oct.	2018	37-43
Lancement du projet tuteuré	4 oct.		2018	40
<i>Vacances de la Toussaint</i>	27 oct.	2 nov.	2018	44
Cours du 1 ^{er} semestre suite (7 semaines)	5 nov.	21 déc.	2018	45-51
<i>Vacances de Noël</i>	22 déc.	6 janv.	2018-19	52-1
Cours du 2 nd semestre (5 semaines)	7 janv.	6 fév.	2019	1-6
Date de remise du projet tuteuré	1^{er} fév.		2019	5
Soutenance du projet tuteuré	8 fév.		2019	6
Stage (12 semaines)	25 fév.	17 mai	2019	9-20
Date de remise du stage-mémoire soutenance 1 ^{ère} session	3 juin		2019	23
Soutenance du stage-mémoire et délibération 1 ^{ère} session	14 juin		2019	24
Date de remise du stage-mémoire soutenance 2 ^{nde} session	14 juin		2019	24
Soutenance du stage-mémoire et délibération 2 ^{nde} session	28 juin		2019	26

Conditions d'obtention du diplôme

La Licence professionnelle est obtenue sous deux conditions :

- obtention de la moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 et ;
- obtention de la moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré (UE 3) et du stage-mémoire (UE 4).

La règle de la compensation n'est donc pas intégrale et connaît une restriction, avec cette obligation d'obtenir la moyenne de 10 aux deux UE (3 et 4) axées sur la mise en situation professionnelle.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les UE dans lesquelles la moyenne est égale ou supérieure à 10 sur 20 sont définitivement acquises et capitalisables.

Modalités de validation

Contrôle continu intégral. Néanmoins, une deuxième session est obligatoire pour les étudiants qui n'ont pas validé leur année ou des UE (par exemple ceux qui n'ont pu soutenir leur mémoire en première session ; dans ce cas, c'est la meilleure des deux notes qui s'applique).

Validation des connaissances

Nature des épreuves

- Pour les deux UE de cours (UE 1 et UE 2, coefficient 1 chacune), plusieurs notes par UE : 50% pour le tronc commun et 50% pour chaque parcours.
- Pour les UE de mise en situation professionnelle (UE 3 et UE 4, coefficient 2 chacune) :
 - UE3 : rapport et soutenance projet tuteuré : 70% de la note ; bloc cartographique, SIG, CAO : 20% ; anglais : 10% ;
 - UE4 : rapport et soutenance mémoire 85% de la note ; évaluation maître de stage : 5% ; rédaction d'un Projet Professionnel Personnalisé (sorte de bilan de compétences) : 10%.

Absence

L'absence au contrôle continu se traduit par une absence de note. Toutefois, les absences justifiées au contrôle continu seront étudiées et traitées au cas par cas.

La géothèque-cartothèque « André Vigarié »

Présentation

La Géothèque est le centre de ressources documentaires et numériques de l'IGARUN, complément de la Bibliothèque Universitaire (BU).

La Géothèque réunit plusieurs fonds spécialisés :

- le fonds de l'Institut de Géographie et d'Aménagement régional de l'Université de Nantes (IGARUN) ;
- le fonds du laboratoire ESO-Nantes (Espaces et sociétés), UMR 6590 ;
- le fonds du laboratoire Géolittomer (UMR 6554-CNRS) ;
- une cartothèque, groupant cartes topographiques, géologiques à différentes échelles.

Tous les documents de la Géothèque de l'IGARUN, sont référencés sur Nantilus le portail documentaire en ligne de la Bibliothèque Universitaire de Nantes. 10 postes informatiques et un scanner A3 sont également à disposition pour la recherche sur internet.

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, jeudi :

Matin : 9h - 12h

Après-midi : 13h45 - 17h

Vendredi :

Uniquement le matin de 9h à 12h

Conditions d'accès

Les fonds s'adressent aux étudiants et lecteurs autorisés, aux étudiants préparant les concours, aux enseignants-chercheurs.

Pour les étudiants de licence 1, 2 et 3, la consultation se fait uniquement sur place.

Exceptions :

- le prêt de cartes est autorisé pour les étudiants de licence 3 ;
- les documents du fonds ESO-Nantes sont uniquement consultables sur place ;
- les autres documents peuvent être empruntés par les étudiants de master et de doctorat (3 documents pour 2 semaines) ;
- un chèque de caution de 45 euros est demandé au premier emprunt.

Yveline GUILLOU

02 53 48 75 18

yveline.guillou@univ-nantes.fr

Ressources informatiques

- Deux salles informatisées et climatisées soit **50 postes informatiques** ;
- équipements de vidéo-projection pour l'enseignant.

Configuration matérielle des postes

Unité centrale DELL Optiplex 7040

Core i3-6100 3.70GHz, 16 go de Ram, HD SSD 250 Go avec écran 22 pouces

Configuration logiciels

Système Windows 7 pro

Logiciels Pro

Adobe CS5, Definiens Developer, Mapinfo 10.5, Erdas Imagine 2010, ArcGis 10,5, Envi, Geoconcept 6.0, Cartes et Données, Microsoft Office 2016, Python.

Logiciels libres

7zip, Google Earth, Gimp, Xnview, Mapwindows, Qgis, R, CDBurnerXP, Firefox, Geosetter, Philcarto, Libre Office, PDF Creator.

10 postes informatiques supplémentaires et un scanner A3 sont à disposition à la Géothèque pour la recherche sur internet, 6 bornes WIFI couvrent le bâtiment (univ-nantes et Eduroam).

Web services universitaires

Messagerie, Madoc, Wifi, Emploi du temps, Forum, Filex et Sécurité informatique.

Une seule adresse :

<http://wiki.univ-nantes.fr>

Les salles informatiques (IMAR)

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 7h50 à 19h30 (sous réserve de modifications). L'accès est libre en dehors des heures de cours.

Fermeture pendant les vacances scolaires

Consignes de bonne tenue en salle

Respecter le silence et le calme.

Il est interdit de manger et de consommer des boissons.

Alain COUVRAND

Bureau 928

alain.couvrand@univ-nantes.fr



**UE1 - CONNAISSANCE DU
MILIEU D'INTERVENTION**

UE 1 - Connaissance du milieu d'intervention, tronc commun

Diagnostic sociodémographique (16h)

Code EC : HGALP1A

Intervenant : François MADORÉ, IGARUN

Objectifs du cours

L'objectif de ce cours est double. D'une part, il s'agit d'acquérir les méthodes et les outils indispensables à la réalisation d'un diagnostic sociodémographique, l'une des composantes du diagnostic territorial préalable à toute action d'aménagement. Les acquis attendus sont une bonne maîtrise des définitions utilisées, ainsi qu'une connaissance des sources et méthodes de calcul usuelles. D'autre part, le second objectif de ce cours est de mettre en évidence les grandes tendances d'évolutions socio-démographiques en France, en privilégiant quatre dimensions : l'évolution de la population, des comportements démographiques, des structures démographiques et de la composante socioéconomique. La finalité est de donner des cadres de référence permettant de mieux apprécier et de relativiser les observations locales, de façon à dégager ce qui relève, dans la partie bilan sociodémographique d'un diagnostic territorial, d'un effet de contexte local ou de grandes tendances structurelles.

Plan du cours

1. L'évolution de la population
2. Les comportements démographiques
3. Les structures démographiques
4. L'évolution socioéconomique

Quelques références bibliographiques

- Vallin J., 2001, *La population française*, Paris, La découverte.
- Wieviorka O., (dir.), 2015, *La France en chiffres de 1870 à nos jours*, Paris, Perrin.
- Insee Première, <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/collection.asp?id=1>.
- Économie et Statistique, <https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&collection=2&idfacette=5>
- Insee Résultats, <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/collection.asp?id=4>.
- Population, <https://www.ined.fr/fr/publications/population>.
- Population et Sociétés, <https://www.ined.fr/fr/publications/population-et-societes/>.

Intercommunalité (12h)

Code EC : HGALP1B

Intervenante : Christine MARGETIC, IGARUN

Objectifs du cours

Le contexte législatif de ces dernières années a été très riche sur le volet territorial. Dans la continuité des réformes à l'œuvre dès les lois de décentralisation des années 1980, les dispositions actuelles tendent vers une recomposition des territoires et une mutation dans le millefeuille administratif. Les contraintes budgétaires qui pèsent sur l'ensemble des collectivités ont certainement accéléré les exigences de rationalisation, les regroupements et mutualisations qui en découlent.

Ce cours vise à dresser un panorama de ces recompositions à l'échelle nationale et locale. Quelles nouvelles intercommunalités se dessinent ? Qu'en est-il pour les communes ? Quelles sont les principales règles du jeu de ces recompositions ? Quelles conséquences pouvons-nous percevoir de cette nouvelle donne ?

Plan du cours

Introduction : L'intercommunalité pour quoi faire ?

1. Le mille-feuilles français

- 1.1. Quelques repères historiques
- 1.2. La réforme des collectivités : Des évolutions sans précédent depuis 2010

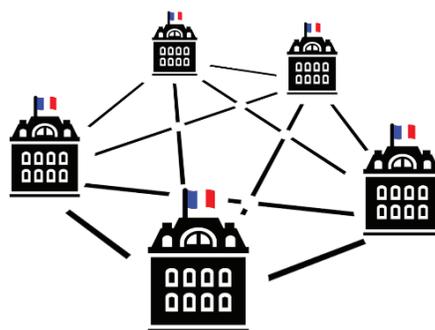
2. Place et rôle des intercommunalités aujourd'hui

- 2.1. Les établissements de coopération intercommunale
- 2.2. Compétences, fonctionnement et gouvernance des communautés
- 2.3. La question de l'articulation communes/intercommunalités

3. Quelle place pour les communes ?

- 3.1. L'avènement des communes nouvelles
- 3.2. Processus de création et mutualisations

Conclusion : Enjeux et perspectives



#Intercommunalité

Finances publiques (8h)

Code EC : HGALP1C

Intervenant : Jean Yves GUYOMARD, directeur financier, Mairie de Carquefou

Objectifs du cours

- Connaître l'organisation comptable et budgétaire des collectivités (les documents, le planning et les intervenants)
- Connaître le contenu d'un budget et comprendre les choix budgétaires

Plan du cours

1. La préparation budgétaire

- 1.1. Les principes budgétaires
- 1.2. Les différents documents budgétaires
- 1.3. Le planning budgétaire
- 1.4. La structure du budget
- 1.5. L'équilibre et les choix budgétaires

2. L'exécution budgétaire

- 2.1. Les différents niveaux de vote
- 2.2. L'organisation comptable
- 2.3. Les contrôles

Enjeux et acteurs de l'aménagement des territoires (12h)

Code EC : HGALP1D

Intervenant : François MADORÉ, IGARUN

Objectifs du cours

L'objectif de ce cours est triple. D'une part, il s'agit de bien préciser les concepts statistiques utilisés en France pour discriminer les territoires, à savoir l'unité urbaine et le zonage en aire urbaine. D'autre part, les principales dynamiques territoriales seront analysées, notamment la métropolisation et la périurbanisation. La première conduit à une concentration croissante de la population au profit des métropoles, en lien avec les recompositions socioéconomiques de l'espace français, tandis que la seconde amène à un processus inverse de déconcentration, mais limité à l'échelle des aires urbaines. Enfin, ce mouvement de périurbanisation sera étudié plus en détail, puisqu'il est à l'origine d'une large recomposition des territoires en France.

Plan du cours

1. Les concepts statistiques de discrimination territoriale en France : unité et aire urbaine
2. Les dynamiques territoriales en France : métropolisation et périurbanisation
3. Les recompositions territoriales en France à l'aune de la périurbanisation

Quelques références bibliographiques

- Cailly L., Vanier M. (dir.), 2010, *La France. Une géographie urbaine*, Paris, Armand Colin.
- Dodier R. (avec la collaboration de Cailly L., Gasnier A., Madoré F.), 2012, *Habiter les espaces périurbains*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Ghorra-Gobin C., 2015, *La métropolisation en question*, 2015, Paris, Presses universitaires de France.
- Marconis R., 2010, *La France des villes : permanences et mutations*, Paris, Armand Colin.



Urbanisation de la commune de Dompierre-sur-Yon (Vendée) depuis les années 1970

(crédits photo : Mairie de Dompierre-sur-Yon)

Enjeux et acteurs de l'aménagement des territoires (8h)

Code EC : HGALP1D

Intervenant : Paul FATTAL, IGARUN

Objectifs du cours

L'objet de la sortie sur l'île de Noirmoutier consiste à sensibiliser les étudiants à la dynamique d'un littoral avec ses composantes :

- naturelles (de l'avant-plage au haut de plage à la Luzeronde et en partie la plage des dames) ;
- partiellement anthropisées (le Vieil avec son urbanisation sur la dune) ;
- et totalement artificialisées (Tresson).

Les étudiants seront amenés à contribuer à la réflexion. Les techniques en « dur » et les méthodes « douces » sont aussi abordées pour enfin aboutir à une réflexion plus globale des aménagements dans un secteur insulaire considéré comme à risque.



**Plage de Luzéronde,
Île de Noirmoutier,
Vendée**

(crédits photo : Éric Page,
CC BY-NC-ND 2.0 ©)

Pratiques du développement durable (4h)

Code EC : HGALP1E

Intervenant : Étienne CHAUX, IGARUN

Objectifs du cours

Le Développement Durable (DD) est un concept apparu il y a une trentaine d'années regroupant toutes les formes d'actions invoquant simultanément les considérations environnementales, économiques et sociales. Ces derniers temps ce concept a évolué, et de nouvelles approches apparaissent : transition, économie circulaire ou de fonctionnalité, économie verte, résilience, décroissance, droit de l'environnement, gestion des déchets, énergies renouvelables, management et conduite de projet, etc. Les secteurs professionnels pour lesquels cette vision transversale du développement durable peut s'appliquer sont vastes. L'objectif de cette introduction au DD est de montrer quelques-unes de ces expériences pionnières en train de refaçonner nos façons de penser et d'agir, et de les analyser.

Quelques références bibliographiques

- Arbouche M., 2008, « Développement des compétences éthiques. Une approche par l'éthique des vertus », *Management et Avenir*, n° 20, pp. 115-128.
- Klein N., 2016, *Tout peut changer*, Babel.
- Rabhi P., 2013, *Vers la sobriété heureuse*, Actes Sud.
- Theys J., 2014, « Le développement durable face à sa crise : un concept menacé, sous-exploité ou dépassé ? », *Développement durable et territoires*, vol. 5, n° 1, mis en ligne le 04 février 2014, <http://developpementdurable.revues.org/10196>.
- Van der Yeught C., Bergery L., Frick A., 2013, « Quelles compétences pour un management du développement durable dans les organisations ? », *Recherches en Sciences de gestion*, n° 96.

Éoliennes à Avignonet-Lauragais en Haute-Garonne

(crédits photo : Alexandre Delbos, CC BY 2.0 ©)



UE 1 - Connaissance du milieu d'intervention, Parcours 1

Écologie et paysage - Écologie générale (9h)

Code EC : HGALP16

Intervenante : Michèle BARDOUL, Lycée Briacé

Objectifs du cours

- Maîtriser le vocabulaire scientifique de l'écologie
- Définir les caractéristiques de la nature en ville et ses rôles écosystémiques

Plan du cours

1. Autoécologie : facteurs écologiques abiotiques et biotiques
2. Synécologie : fonctionnement des écosystèmes
3. Dynamique des populations : caractéristiques et stratégies des populations
4. Rôles écosystémiques de la nature en ville : limitation de l'effet de serre / îlots de chaleur / prévention des inondations

Quelques références bibliographiques

- Bois G., Becart P., Ledun J., Lemaire S., Legall S., Leroy M.-C., 2016, *Infiltration des eaux pluviales : le rôle des aménagements paysagers végétalisés*, Actes (journée technique et colloque) du 11 octobre 2016, Florysage, Plante & Cité.
- Damas O., Coulon A., 2016, *Créer des sols fertiles : du déchet à la végétalisation urbaine*, Le Moniteur, Hors collection.
- Faurie C., Ferra C., Medori P., Devaux J., 1999, *Écologie : Approche technique et pratique*, Tec & Doc.
- Les arbres rafraîchissent l'air des villes tout en réduisant leur pollution. *Le Monde* 3 novembre 2016.
- Roche P., Geijzenborffer I., Levrel H., Maris V., 2016, *Valeurs de la biodiversité et services écosystémiques : perspectives interdisciplinaires*, Éditions Quae.



Toiture-terrasse végétalisée

(crédits photo : Siplast, E. Houssin, CC BY-NC-ND 2.0)

Écologie et paysage – Projet de paysage et écologie (18h)

Code EC : HGALP16

Intervenant : Gabriel BÉRUBÉ, Lycée Rieffel

Objectifs du cours

- être capable de connaître et de comprendre le métier de paysagiste, ses profils et ses missions
- être capable de caractériser et de comprendre l'évolution des rapports des sociétés avec les jardins et les paysages
- être capable de déterminer les principaux types d'aménagements paysagers et de jardins historiques
- être capable de maîtriser les techniques de base du dessin de paysages
- être capable d'identifier les différentes phases de la conception de l'analyse du programme aux plans d'exécution
- être capable de comprendre les différentes étapes de la lecture de paysage, de son imbrication et de son importance dans le développement d'un projet d'aménagement
- être capable de représenter et de traduire une expérience sensible et de la faire comprendre
- être capable d'identifier les différents documents graphiques permettant la réalisation d'un projet d'aménagement

Plan du cours

1. La filière paysage

- 1.1. Qu'est-ce qu'un paysagiste ?
- 1.2. Les métiers du paysage
- 1.3. Les formations en paysage
- 1.4. Acteurs de la filière paysage
- 1.5. Moa et moe

2. L'histoire des jardins et du paysage : histoire du design de paysage

3. La conception paysagère

- 3.1. La démarche de conception
- 3.2. Le projet d'aménagement paysager
- 3.3. Les outils de présentation, documents graphiques et écrits

4. La lecture sensible des paysages

- 4.1. Lecture sensible du paysage et projet d'aménagements paysagers
- 4.2. Qu'est-ce qu'une approche sensible ?
- 4.3. Ambiance(s), de l'espace public au jardin
- 4.4. Expérience sensible vécue
- 4.5. Représenter, traduire une expérience sensible

5. Les techniques de dessin

- 5.1. Le croquis
- 5.2. La perspective

Quelques références bibliographiques

- Amphoux P., Thibaud J.-P., Chelkoff G., 2004, *Ambiances en débats*, À la Croisée.
- Augé M., 1992, *Non-lieux*, Seuil.
- Bachelard G., 1958, *Poétique d'espace*, PUF.
- Berque A., 2000, *Écoumène, introduction à l'étude des milieux humains*, Belin.
- Buttner N., Torrent J., 2007, *L'art des paysages*, Citadelles et Mazenod.
- Colleu-Dumond C., 2012, *Jardin contemporain, mode d'emploi*, Flammarion.
- Collot M., 2012, *La pensée paysagiste*, Philosophie, arts, littérature, Actes Sud.
- Domino C., 2005, *L'art contemporain à l'échelle du paysage*, Scala.
- Garaud C., 1993, *L'idée de la nature dans l'Art contemporain*, Flammarion.
- Grujard M, Leroux A., Nove A., 1988, *Regarder et comprendre un paysage*, Calman-Lévy.
- Lassus B., 2004, *Couleur, Lumière, Paysage, instants d'une pédagogie*, Éditions du Patrimoine.
- Jantzen E., 1983, *Traite pratique de perspective, de photographie et de dessin appliqués à l'architecture et au paysage*, Éditions de la Villette.
- Reid G., 2006, *Dessin d'architecture paysagère*, Eyrolles.

Écologie et paysage – Bases d'écologie du paysage (9h)

Code EC : HGALP16

Intervenant : Christophe OURY, Lycée Briacé

Objectifs du cours

- Acquérir des bases et du vocabulaire d'écologie du paysage
- Comprendre l'utilisation du paysage par les populations animales afin de mieux l'appréhender dans le cadre de projets d'aménagement et d'urbanisme

Plan du cours

1. La notion de paysage en écologie

- 1.1. Notion d'écosystème
- 1.2. Description statique et dynamique du paysage en écologie
- 1.3. Les enjeux en termes de biodiversité

2. Fonctionnements des populations animales à l'échelle des paysages

- 2.1. Les différents types de population
- 2.2. Les besoins de déplacement des espèces
- 2.3. Les notions d'habitat d'espèce et de corridors

3. Le concept de réseau écologique

4. Prise en compte du concept de réseau écologique

- 4.1. Au niveau législatif et réglementaire
- 4.2. Dans les projets d'aménagement et d'urbanisme

Quelques références bibliographiques

- Bibliographie d'articles parus sur les Corridors écologiques et téléchargeables sur <http://www.espaces-naturels.info/archives>
- Birard C., 2006, Corridors : lieux d'échanges. Les chemins de la vie. Réseau écologique. Lexique, Fédération des pays naturels régionaux de France, *Espaces naturels*, n° 14.
- Birard C., 2006, Méthodologie pour la mise en œuvre de corridors à l'échelle d'un territoire, Fédération des pays naturels régionaux de France, *Espaces naturels*, n° 14.
- Burel F., Baudry J., 1999, *Écologie du paysage : concepts, méthodes et applications*, Paris, Tec et Doc.
- Burel F., 2003, *Écologie du paysage - Les invertébrés exigent des corridors écologiques*, *Espaces naturels*, n° 1.
- Glass B., 2006, *Zut ! On a oublié les infrastructures du vivant*, MEDDE, n° 16.
- Guillard M., Garcia-Melgares J., 2008, Planifier les réseaux verts : la cohérence par les documents d'urbanisme, Nantes Métropole, *Espaces naturels*, n° 21.
- MEDDE, 2014, *Trame verte et bleue et documents d'urbanisme : guide méthodologique*.
- Moulinas G, 2006, Corridors écologiques : un nouvel état d'esprit, Fédération des pays naturels régionaux de France, *Espaces naturels*, n° 14.
- Noblet J.-F., 2003, *Les corridors biologiques font leur entrée en Isère*, Conseil général de l'Isère, n° 2.
- Noblet J.-F., Dronneau C., 2006, *Conseil général de l'Isère : les corridors biologiques pris en compte dans les documents d'urbanisme*. Conseil régional d'Alsace : des subventions très incitatives, Conseil général de l'Isère et d'Alsace, n° 2.
- Poli M., 2009, Les corridors du Grésivaudan. Un plan de long terme pour faire face à l'urbanisation, MEDIATERRA, Conseil général de l'Isère, *Espaces naturels*, n° 26.
- Nombreux documents et articles sur le site officiel du centre national de ressources Trame verte et bleue <http://www.trameverteetbleue.fr>

UE 1 - Connaissance du milieu d'intervention, Parcours 2

Enjeux et acteurs de l'aménagement des territoires (10h)

Code EC : HGALP17

Intervenante : Valérie JOUSSEAUME, IGARUN

Objectifs du cours

Après avoir positionnée la question rurale dans le contexte actuel de la civilisation urbaine, le cours développera les principaux enjeux qui touchent les campagnes aujourd'hui du point de vue de l'aménagement et l'urbanisme. Le premier enjeu est l'accueil, puisqu'après « la fin des paysans » émerge aujourd'hui une « renaissance rurale » ; les campagnes vivent d'un solde migratoire positif. Le second enjeu est la campagne comme cadre de vie. En effet, les campagnes passent actuellement d'une économie productive (agricole et industrielle) à une économie largement résidentielle, portée par le champ de l'imaginaire du tourisme. Les enjeux en termes d'urbanisme sont immenses. Le troisième enjeu est la campagne comme mode de vie, car après le rêve de l'émancipation par la ville s'ajoute aujourd'hui celui de la convivialité villageoise. Après l'individualisation comment faire communauté ? Les mouvements citoyens, les mouvements de relocalisation de l'alimentation, les mouvements agricoles alternatifs, les porteurs de la transition écologique et sociale, doivent nous interroger en tant qu'aménageurs sur la dimension sociale et l'expression spatiale de cette mutation.

Plan du cours

1. De la fin des paysans à la renaissance rurale
2. Le balancier démographique (de l'exode à l'accueil)
3. Le balancier économique (de l'économie productive à l'économie résidentielle dans le champ de l'imaginaire du tourisme)
4. Le balancier des pratiques (du rêve de l'émancipation urbaine à celui de la convivialité villageoise)
5. Le balancier environnemental (de l'agriculture « moderne » à la reterritorialisation de l'agriculture)

Quelques références bibliographiques

- Bonnet F., 2016, *Aménager les territoires ruraux et périurbains*, rapport à la ministre de l'Aménagement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité.
- Davezie L., 2008, *La République et ses territoires*, Paris, Le Seuil.
- De Botton A., 2007, *L'architecture du bonheur*, Paris, Mercure de France.
- Margetic C., Bermons M., Jousseume V., Marie M., 2014, *Atlas des campagnes de l'Ouest*, Rennes, PUR.

Enjeux et acteurs de l'aménagement des territoires (1oh)

Code EC : HGALP17

Intervenante : Christine MARGETIC, IGARUN

Objectifs du cours

En nous appuyant sur la définition suivante du développement territorial : rendre les territoires attractifs et compétitifs, leur donner une chance dans la compétition internationale, par la valorisation des ressources territoriales, grâce au rôle majeur des acteurs de ces territoires, en combinant des préoccupations économiques, sociales, environnementales, et en intervenant sur les structures spatiales (Baudelle *et al.*, 2011), l'objectif du cours sera de la mettre en pratique dans les territoires ruraux. Après avoir précisé que le développement territorial est une préoccupation de l'Union Européenne, ce point sera affiné à partir de la politique Leader, en particulier dans les territoires des Pays de la Loire.

Plan du cours

1. Le développement territorial, une préoccupation de l'Union européenne
2. Leader pour un développement local en espace rural
 - 2.1. Ruralité ? Une définition variable selon les pays membres
 - 2.2. Leader 2014-2020 à destination des espaces ruraux
 - 2.3. Bilan Leader 2007-2013 dans les Pays de la Loire
 - 2.4. Leader : la reconnaissance de projets innovants en Pays de la Loire

Quelques références bibliographiques

- Baudelle G., Guy C., Mérenne-Schoumaker B., 2011, *Le développement territorial en Europe. Concepts, enjeux et débats*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Chevalier P., 2015, *Action locale et développement rural en Europe : le modèle européen LEADER 2007-2013*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang cop.
- http://enrd.ec.europa.eu/enrd-static/leader/fr/leader_fr.html
- https://ec.europa.eu/agriculture/rural-development-2014-2020_fr



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

Politiques d'aménagement en France (20h)

Code EC : HGALP18

Intervenant : *Thierry GUINEBERTEAU, IGARUN*

Objectifs du cours

L'enseignement proposé distingue deux grandes parties, de poids différents (env. 6/8 h pour la 1^{ère} et 12/14 h pour la 2^e). Après une introduction portant sur l'acte politique, l'intérêt général, le bien commun et la place de la société dans l'aménagement, la première partie vise à définir le pourquoi et le comment de l'aménagement des territoires, en s'appuyant très fortement sur des exemples localisés issus de contextes très variés, en France comme à l'étranger, et alternant propos de l'enseignant et débats avec le groupe d'étudiants. La seconde partie se focalise quant à elle sur l'exemple français avec un objectif mixte de connaissance du système, cette fois-ci le qui fait quoi et comment, et d'appropriation par les étudiants de certains débouchés possibles en matière de stage et d'emploi. Chaque séance voit alterner (i) le propos de l'enseignant, (ii) la présentation par les étudiants de brèves études de cas (issues de la presse grand public et de la presse « aménagement ») et (iii) les échanges issues de ces présentations et favorisant la remobilisation des éléments de la partie « cours ».

Plan du cours

Partie 1 – Concepts et pratiques de l'aménagement

1. Les clés de définition

- 1.1. Espace et territoire
- 1.2. Mise en valeur et préservation
- 1.3. Justification de l'action publique
- 1.4. Temporalités
- 1.5. Qualitatif

2. Évolutions et remises en question

- 2.1. Les dérives récurrentes / visions partielles : équipement, protection, emploi.
- 2.2. Un vocabulaire entre mode et mutation : gestion, gestion intégrée, adaptative, développement durable, etc.

3. Quatre grandes modalités d'intervention (non hermétique, non exclusive)

- 3.1. La règle
- 3.2. L'argent
- 3.3. L'action publique directe
- 3.4. L'adhésion

Partie 2 – Territoires & acteurs de l'aménagement : le cas français

1. Vision nationale et rôle de l'État

- 1.1. Héritages vivants : transversalité, centralisme, vision pyramidale
- 1.2. Actualités : doutes et certitudes

2. Le triptyque des collectivités locales

- 2.1. Le long cheminement de l'affirmation régionale (et les constantes de toutes « créations territoriales »)
- 2.2. Le délicat équilibre Région/Département (identités, finances, actions)
- 2.3. Aperçu du rôle et faiblesse du niveau communal

3. Les territoires/acteurs de la recomposition supracommunale (contenu modulé en fonction de ce qui est développé dans les autres cours, avec l'entrée « rural » ou bien l'entrée « interco »)

- 3.1. La supracommunalité vue par les institutions territoriales : Intecommunalité institutionnelle, pays, PNR, autres.

- 3.2. La supracommunalité vue par la planification spatiale : SCOT (et PLUi), SAGE, SMVM.

4. L'UE, actrice de l'aménagement des territoires en France

- 4.1. L'action sectorielle
- 4.2. L'action réglementaire
- 4.3. L'action localisée

Conclusion sur les questionnements basiques (qui, comment, pourquoi, sur quoi, quand), la conflictualité et la concertation.

UE2 - MÉTHODOLOGIE DE PROJET

UE 2 - Méthodologie de projet, tronc commun

Conduite et suivi de projet (24h)

Code EC : HGALP2A

Intervenant : Hughes COTRON, Consultant H2Conseil

Objectifs du cours

- Comprendre et appliquer la méthodologie de projet
- Maîtriser les différentes étapes de la conduite de projet
- Savoir adapter la méthodologie au contexte d'intervention
- Construire et adapter les outils

Plan du cours

Une approche à partager

La définition du projet

Les prérequis de la conduite de projet

Le cadre du projet

Les phases du projet

La roue de Deming appliquée au management de projet

Les étapes opérationnelles du projet

• L'avant-projet

- Étude préalable
- Analyse de la demande
- Formulation du besoin

• Le projet

- État des lieux
 - * Étude d'opportunité, de faisabilité
- Étude technique
 - * Construction des actions
- Préparation à la mise en œuvre
 - * Ajustements
 - * Finalisation

• La mise en œuvre

- Accompagnement
- Capitalisation

Les bonnes pratiques de la conduite de projet

Quelques références bibliographiques

- Boutinet J.-P., 2010, *Grammaire des conduites de projet*, Paris, PUF.
- Boutinet J.-P., 2012, *Anthropologie du projet*, Paris, PUF.
- Corbel J.-C., 2012, *Management de projets – Fondamentaux – Méthodes et outils*, Paris, Eyrolles.
- Drecq V., 2014, *Pratiques du management de projet : 40 outils et techniques pour prendre les bonnes décisions*, Paris, Dunod
- Garel G., 2011, *Le management de projet*, Paris, La découverte.
- Tréhorel Y., 2007, *Mettez le changement dans vos projets*, Paris, AFNO.

Urbanisme réglementaire et opérationnel (24h)

Code EC : HGALP2B

Intervenants : Nadine AURILLON-VAN DEN BROUCKE, Les Eaux Vives

Bruno VAN DEN BROUCKE, Auran - Agence d'urbanisme de la région nantaise

Objectifs du cours

Le cours a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir les notions de base du droit de l'urbanisme à destination de (futurs) praticiens de l'urbanisme. Il insistera sur la présentation des deux grands documents actuels dans le domaine en France : le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

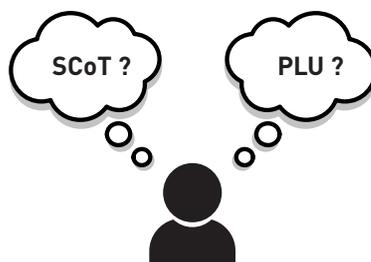
Dans une perspective professionnelle des rencontres avec des acteurs impliqués dans l'aménagement, le développement territorial et l'urbanisme compléteront les présentations faites lors des premières séances.

Plan du cours

1. Prise de connaissance avec le groupe - Échanges sur l'urbanisme et le droit de l'urbanisme
2. Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
3. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)
4. Rencontre d'acteurs
5. Rencontre d'acteurs
6. Rencontre d'acteurs

Quelques références bibliographiques

- Drobenko B., 2017. *Droit de l'urbanisme - 2017-2018. Les conditions de l'occupation du sol et de l'espace - L'aménagement et le contrôle de l'utilisation du sol et de l'espace - Le financement des équipements - Le contentieux*, Gualino - Mémentos LMD.
- Gillet-Lorenzi E., 2016. *Le droit de l'urbanisme en schémas*, Paris, Ellipses.
- Goujon Y., 2016. *Comprendre simplement le droit d'urbanisme*, Le Moniteur.
- Mehl-Schouder M.-C. et al., 2018. *Code de l'urbanisme 2018*, Dalloz.
- Salaün P., 2017. *Droit de l'urbanisme. L'essentiel des principales règles de droit de l'urbanisme présenté en 19 fiches pratiques*, Studyrama - Vocatis.
- Savarit-Bourgeois I., 2017. *L'essentiel du droit de l'urbanisme - 2017-2018*, Gualino - Les carrés.



Montage financier (8h)

Code EC : HGALP2C

*Intervenante : Stéphanie ARNAUD, chargée de mission programme européen Leader –
Syndicat Mixte SCoT et Pays du vignoble Nantais*

Objectifs du cours :

Contexte :

- L'obtention de financements extérieurs : un élément de plus en plus décisif pour la réalisation des projets
- Une réglementation importante et qui se densifie, sur les financements publics aux opérations (concurrentielles ou non concurrentielles)
- Une nécessité pour le porteur de projet, de professionnaliser sa recherche de financements

Objectifs :

Savoir mobiliser des financements pour un projet

- Connaître les grandes typologies de financements et les notions liées
- Connaître les principes de la réglementation applicable
- Acquérir quelques réflexes de l'ingénierie financière pour être en conformité avec la réglementation, efficace dans sa recherche de financement et pour optimiser les ressources financières / le montage financier de ses projets
- Mettre en pratique les acquis à partir de quelques études de cas

Fonctions / métiers ciblés :

chef de projet, développeur (accompagnement des projets sur un territoire), animateur de politique publique, consultant en bureau d'étude, chargé de financement, etc.

Plan du cours :

1. De quoi parle-t-on ?

- 1.1. Les différents types de financements extérieurs
- 1.2. La conditionnalité des financements : modalités / critères des aides...
- 1.3. Les contreparties attendues des financements

2. L'encadrement des financements extérieurs

- 2.1. Financement des projets non concurrentiels
- 2.2. Financement des projets dans le champ concurrentiel

3. Quelques exemples de financements, dans différents champs

Ex : valorisation du patrimoine culturel, préservation de la trame verte et bleue, performance énergétique, services publics enfance / jeunesse, création d'entreprise et innovation, développement touristique...

4. Le montage financier d'un projet, les grandes étapes

- 4.1. Définir le projet / les sous-projets, identifier les aides mobilisables, étudier les critères et modalités, faire le bilan coût / avantage du financement, élaborer les dossiers de demande...
- 4.2. Vers une stratégie d'ingénierie financière

5. Mise en pratique

Plusieurs ateliers en sous-groupes, à partir d'exemples de projets en recherche de financements

UE 2 - Méthodologie de projet, Parcours 1

Diagnostic paysager (8h)

Code EC : HGALP24

Intervenante : *Sophie MASSART, Lycée Rieffel*

Objectifs du cours

- Être capable d'identifier les différentes phases de la méthodologie du diagnostic paysager (l'analyse paysagère)
- Être capable de réaliser un diagnostic paysager
- Être capable de repérer les grandes unités paysagères des territoires étudiés
- Retour arpentage terrain
 - Identification des caractéristiques paysagères de chaque territoire étudié
 - Réalisation de cartes des unités paysagères sommaires par territoire étudié : détermination des cartes de visibilité et de co-visibilité
 - Travail de groupe, vérification des hypothèses émises, explication du paysage

Sites étudiés : Les territoires des projets tuteurés

Plan du cours

1^{ère} séance : 2h

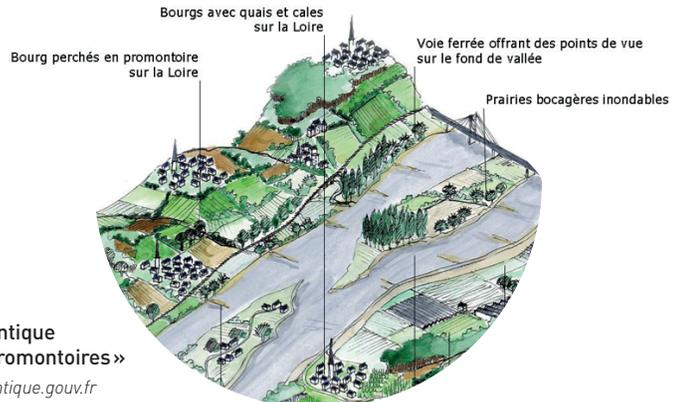
- Présentation des différentes phases de la méthodologie de l'analyse paysagère
- Pour chaque groupe de projet tuteuré :
 - détermination du périmètre d'étude et des différents secteurs ;
 - détermination des zones de visibilité ;
 - préparation de la sortie prospection sur le terrain.

Sortie prospection sur le terrain sur les sites des projets tuteurés

2^e et 3^e séance : 2x2h

4^e séance : 2h

Évaluation orale : restitution des travaux de groupe des projets tuteurés avec la présentation des analyses paysagères réalisées sur les sites des projets tuteurés. La méthodologie est mise en application et professionnelle (carte des unités paysagères, caractéristiques des unités paysagères, potentialités des sites, évolution paysagère...).



Atlas des paysages de Loire-Atlantique
Bloc diagramme « La Loire des promontoires »

[source : <http://www.paysages.loire-atlantique.gouv.fr>]

Diagnostic environnemental – Principales démarches de diagnostic environnemental (8h)

Code EC : HGALP25

Intervenant : Christophe OURY, Lycée Briacé

Objectifs du cours

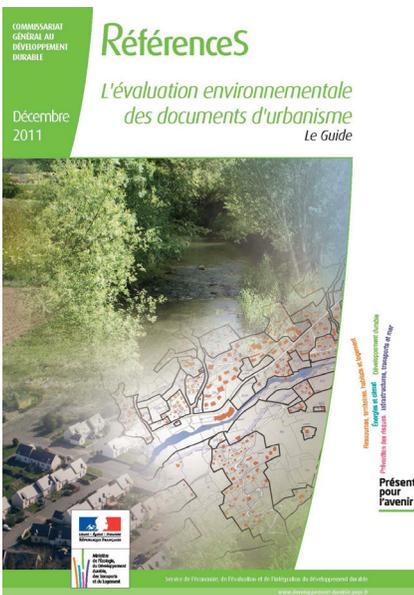
- Comprendre les finalités des principales démarches de diagnostic environnemental
- Aborder les étapes des principales démarches de diagnostic environnemental

Plan du cours

1. Les enjeux et la finalité d'un diagnostic environnemental
2. La démarche de diagnostic environnemental du document d'urbanisme
3. La démarche d'étude d'impact sur l'environnement
4. La démarche de dossier loi sur l'eau
5. La démarche d'étude d'incidence Natura 2000

Quelques références bibliographiques

- Guide sur l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme. 2012, modifié en 2016, <http://www.environnement-urbanisme.certu.developpement-durable.gouv.fr/guide-sur-l-evaluation-a116.html>
- Guide de l'étude d'impact sur l'environnement à télécharger sur le site de la DREAL Pays de la Loire <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/guide-de-l-etude-d-impact-sur-l-environnement-a617.html>
- Guide pour l'élaboration d'un dossier de déclaration ou de demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau. 2010. À télécharger sur le site de la Direction des territoires de l'Oise, http://www.artois-picardie.eaufrance.fr/IMG/pdf/guide_dossier_declaration-autorisation.pdf
- Guide méthodologique pour l'évaluation des incidences des projets de carrières sur les sites Natura 2000. 2007. À télécharger sur le site de la DREAL Pays de la Loire, <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/guide-methodologique-pour-l-evaluation-des-a614.html>



Diagnostic environnemental (8h)

Code EC : HGALP25

Intervenant : Olivier GANNE, Association Bretagne vivante-SEPNB

Objectifs du cours

- Découvrir sur le terrain des cas concrets de prise en compte et de gestion de la biodiversité en contexte urbain et périurbain
- Analyser ces exemples au regard des enjeux de la mise en place d'une Trame verte et bleue au niveau de la métropole nantaise

Plan du cours

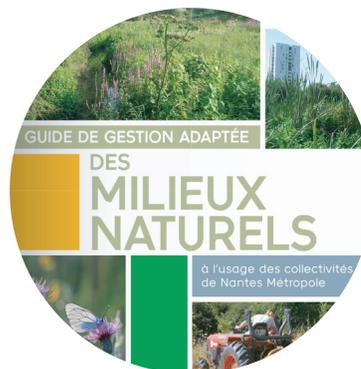
1. Étude de sites (visites de terrain), dans la métropole nantaise (Rezé, Carquefou...), où la biodiversité est prise en compte dans les aménagements (espaces verts et naturels au sein de l'urbanisation, ZAC, lotissements...)
2. Aperçu des inventaires et suivis sur la faune et la flore réalisés sur ces sites
3. Analyse critique des aménagements et de la gestion menés sur ces sites
4. Analyse de la fonctionnalité de ces sites pour les habitats et les espèces dans le contexte de la mise en place de la Trame Verte et Bleue à l'échelle de la métropole nantaise

Quelques références bibliographiques

- Clergeau P. et Blanc N., 2013, *Trames vertes urbaines. De la recherche scientifique au projet urbain*, Éditions le Moniteur.
- Clergeau P., 2007, *Une écologie du paysage urbain*, Éditions Apogée.
- Fiers V., 2004, *Guide pratique Principales méthodes d'inventaire et de suivi de la biodiversité*, Réserves Naturelles de France.

Guides techniques

- Atlas des espaces naturels et agricoles de Nantes métropole, 2016, Nantes métropole, <http://fr.calameo.com/books/0045904581d4161de24e0>
- Guide technique d'aménagement et de gestion des zones humides du Finistère, 2012, http://www.zoneshumides29.fr/outils_g.html
- Divers documents de l'Agence française pour la Biodiversité : Cahiers techniques et revue «Espaces naturels», <http://www.espaces-naturels.fr/Documentation>
- Guide de gestion adaptée des milieux naturels à l'usage des collectivités de Nantes métropole, 2015, Nantes métropole, <http://fr.calameo.com/books/004590458c5c4e4e4f12e>



Conception et gestion écologique (20 h)

Code EC : HGALP26

Intervenant : Jean-Baptiste MABIT, JBM Concept

Objectifs du cours

Être capable de mettre en place la gestion différenciée écologique sur des espaces aménagés :

- Réaliser un diagnostic global (paysager, écologique, social et économique)
- Proposer des orientations de gestion en prenant en compte la notion d'ambiances
- Élaborer un plan de gestion
- Élaborer un cahier des charges et une planification des tâches
- Proposer une stratégie de communication

Plan du cours

1. La gestion différenciée

- 1.1. Les étapes essentielles
- 1.2. Les outils de la mise en place de la gestion différenciée
- 1.3. Les objectifs courants de la gestion différenciée
- 1.4. Exemple de plan de gestion sur un objectif
- 1.5. La détermination des codes qualités ou niveaux d'entretien ou ambiances
- 1.6. Le zonage des espaces est fonction des diagnostics des sites
- 1.7. Les fiches actions
- 1.8. Le cahier des charges

2. La planification des tâches d'entretien des jardins en fonction des niveaux de maintenance sélectionnés : la planification des travaux d'entretien

3. Les actions d'entretien en fonction des composantes
 - 3.1. La gestion de l'herbe en gestion différenciée
 - 3.2. Exemple de gestion des zones enherbées
 - 3.3. La gestion sanitaire des jardins
 - 3.4. La taille des plantes grimpantes et des arbustes
 - 3.5. La gestion des boisements
 - 3.6. La taille en entonnoir des arbres têtards des haies bocagères
 - 3.7. La technique du repérage des haies libres
 - 3.8. La taille de formation des arbres en têtards plantes en haie libre ou bocagère
 - 3.9. L'aménagement et la gestion des mares, des plans d'eau riches écologiquement
 - 3.10. Le pâturage extensif en gestion différenciée
 - 3.11. La gestion des zones sablées
 - 3.12. La gestion des pieds d'arbres

4. La mise en place d'un compost dans le jardin

Quelques références bibliographiques

- Chauvin G., Pépin D., 2008, *Coccinelle primevères mésanges*, Terre vivante.
- Clément G., *L'éloge des vagabondes* (2014) *Le jardin en mouvement* (2007) ; *L'écologie humaniste* (2006).
- Fischesser B., Dupuis-Tate M.-F., 2007, *Le guide illustré de l'écologie*, La Martinière.

Conception et gestion écologique (8 h)

Code EC : HGALP26

Intervenante : Michèle BARDOUL, Lycée Briacé

Objectifs du cours

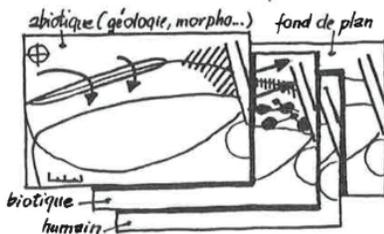
- Définir l'intérêt d'un plan d'interprétation pour valoriser un site
- Présenter les finalités et démarches du plan d'interprétation

Plan du cours

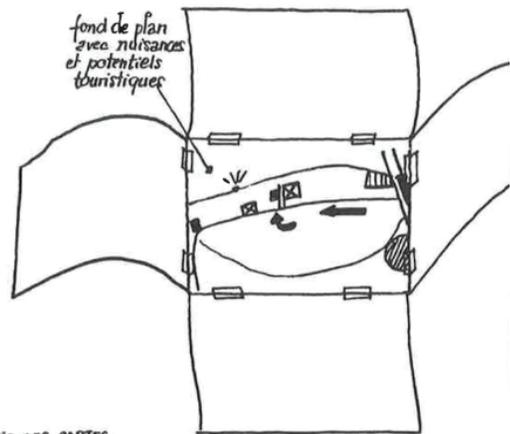
1. Définition et compréhension des enjeux d'un plan d'interprétation
2. Étapes de la conduite d'un plan d'interprétation
3. Techniques d'interprétation
4. Exemples concrets

Quelques références bibliographiques

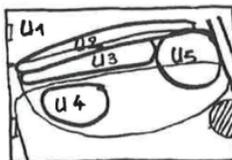
- Aubonnet D., Bazin N., 2007, *Plan d'interprétation et de mise en valeur de la Réserve Naturelle Nationale de l'Étang de l'Estagnol*, http://www.enplr.org/IMG/pdf/Version_finale_DRDA.pdf.
- Chaumier S., Jacobi D., 2008, Nouveaux regards sur l'interprétation et les centres d'interprétation, *La Lettre OCIM* 119, 4-11, <http://ocim.revues.org/348>.
- Guide de l'ATEN N°25 : élaborer un plan d'interprétation, ct25.espaces-naturels.fr.
- Valorisation, interprétation de sites naturels. Sentier de découverte : Le Puy Courny. www.cpie15.com/app/download/9839006/livret_puy-courny.pdf.



1/ PORTER LES POTENTIALS (POINTS, AXES, SURFACES, SUR DES CALQUES OU DES RHODOÏDS, EN UTILISANT LES NUANCES D'UNE MÊME COULEUR PAR CATÉGORIE



2/ FIXER LES CALQUES AUX QUATRE CÔTÉS DU FOND DE PLAN DE MANIÈRE À LES SUPER POSER



3/ UNE FOIS LES CARTES SUPER POSÉES, LES UNITÉS SE DÉGAGE. RONT PAR DENSITÉ. (COMBINAISON DE POTENTIALS)

Extrait du Guide de l'ATEN N°25 (Annexe n°5 : méthodologie de création d'une unité d'interprétation)

UE 2 - Méthodologie de projet, Parcours 2

Diagnostic territorial (16h)

Code EC : HGALP27

Intervenant : René TESSARD, Lycée Charles Péguy

Objectifs du cours

La connaissance méthodologique du diagnostic de territoire dans la conduite de projet devra permettre aux étudiants de transférer leurs savoirs aux situations professionnelles qu'ils rencontreront dans toute problématique de développement local. Les objectifs de ce cours sont :

- maîtriser les concepts et maîtriser les outils liés à la pratique d'un diagnostic ;
- acquérir des méthodes de travail rigoureuses pour conduire et restituer un diagnostic de territoire.

Plan du cours

Séquence 1

1. Le concept de diagnostic territorial
2. Les étapes méthodologiques
3. Les outils au service de la conduite du diagnostic

Séquence 2

4. Étude de projets de territoire et analyse méthodologique
5. Transfert de connaissances en vue de l'action/le projet tuteuré

Quelques références bibliographiques

- CEREMA , 2003, *Le Diagnostic territorial : un outil de l'action publique*, - Cahier n° 4 Diagnostics de territoires et systèmes d'acteurs.
- De Jouvenel H. 2004, *Invitation à la prospective*, Futuribles perspectives.
- Dumont G.-F. , 2012, *Diagnostic et gouvernance des territoires. Concepts, méthode, application*, Paris, Armand Colin.
- Gouttebel J.-Y., 2003, *Stratégies de développement territorial*, Economica, 2^e édition.
- Lardon S., Piveteau V., 2005, « Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux », *Géocarrefour*, vol. 80 n° 2, <https://geocarrefour.revues.org/980>.
- Mezziouane A., Rabot B., 1998, *La conduite et l'évaluation des projets de développement*, Dossier experts de La Lettre du Cadre.
- Minot D. (dir.), 2001, *Le projet de territoire, élaboration et conduite partagées d'un projet de territoire*, la Bergerie Nationale.
- Le Diagnostic Partagé, un outil au service du projet Territorial enfance jeunesse. <http://www.caf.fr/sites/default/files/caf/891/guide%20diagnostic%20site%20web.pdf>



**UE3 - PROJET TUTEURÉ SOUS LA FORME
D'UN ATELIER COLLECTIF**



UE 3 - Projet tuteuré sous la forme d'un atelier collectif, tronc commun

Rapport et soutenance orale

Descriptif et objectifs

Le projet tuteuré prend la forme d'un atelier collectif avec des groupes de trois à cinq étudiants. Il s'agit de participer à la réalisation d'un diagnostic territorial à l'échelle d'un territoire. Chaque groupe travaille sur une entrée thématique bien spécifique susceptible d'être traitée dans le temps imparti. C'est l'occasion de mettre en pratique les apports théoriques et méthodologiques abordés dans les différentes unités d'enseignement.

Durée

Le projet tuteuré démarre le jeudi 4 octobre 2018, avec la prise de commande du projet tuteuré en présence des commanditaires, et se termine par une soutenance orale le vendredi 8 février 2019. Le rapport (écrit + PDF) issu du projet tuteuré doit être remis au tuteur pédagogique et au deuxième membre de jury le 1^{er} février 2019.

Désignation et rôle des tuteurs pédagogiques

Pour chaque groupe, le suivi du projet tuteuré est assuré par un tuteur issu de l'équipe pédagogique. Son rôle est triple :

- d'une part, il s'agit d'aider les étudiants à reformuler la demande de façon à la transcrire en question ou problématique et à construire une grille méthodologique pour répondre à cette question ;
- d'autre part, il s'agit d'accompagner les étudiants dans le traitement des données ou le travail de terrain ;
- enfin, il s'agit d'aider les étudiants à construire l'architecture de leur rapport, ce qui sous-entend une aide à l'élaboration du plan et sa validation, un rappel

des normes de présentation formelle du rapport, une aide dans le choix des illustrations (graphiques, cartographiques, photographiques ou tableaux) à insérer dans ce rapport et une relecture test de 15 pages, pour juger à la fois la forme et la cohérence de l'argumentaire.

=> Pour assurer un suivi régulier de l'état d'avancement du projet tuteuré, au moins quatre réunions entre le tuteur et les étudiants devront obligatoirement être programmées : lors la prise de commande du projet tuteuré ou très rapidement après celle-ci, début novembre, début décembre et enfin début janvier.

Personne ressource commanditaire

Les commanditaires du projet tuteuré désignent, en leur sein, une personne ressource pour chaque groupe d'étudiants, leur but étant d'accompagner les étudiants dans leur démarche tout au long de la réalisation du projet.

Détermination des groupes d'étudiants

Les groupes d'étudiants sont établis en fonction des cursus antérieurs des étudiants, afin d'obtenir une égale répartition et une homogénéisation des compétences à l'intérieur de chaque groupe.

Nature du produit rendu

- Chaque groupe d'étudiants doit remettre un rapport papier, une brochure (A3 plié en deux) et une version numérique. Ce rendu s'effectue en deux temps :
- À la date convenue dans le calendrier (1^{er} février 2019), deux exemplaires du rapport au format papier et numérique (PDF)

sont remis au tuteur pédagogique et au deuxième membre de jury en vue de la soutenance du projet tuteuré.

- Le jour de la soutenance, la brochure au format A3 est remise. La brochure est un document de communication destiné prioritairement au commanditaire et qui doit faire la synthèse du rapport en se concentrant sur la problématique traitée et les principaux résultats du diagnostic.

Normes de présentation du rapport

Le rapport écrit doit obligatoirement répondre aux normes suivantes :

- Nombre de pages, sans les annexes :
 - **Parcours 1 : 45** (tolérance : +/-5 pages).
 - **Parcours 2 : 30** (tolérance : +/-5 pages).
- Annexes : 10 pages maximum.
- Times New Roman 12, interligne 1,5 cm, marges 2,5 cm.
- Orientation : portrait et non paysage.
- Résumé d'une dizaine de lignes en français et en anglais en quatrième de couverture.

Soutenance orale

La soutenance orale se déroule selon les règles suivantes :

- présentation collective du rapport limitée à 20 minutes et structurée autour des quatre points suivants : contexte de réalisation, ce qui revient à évoquer la demande et les difficultés de réalisation qui en découle, problématique, méthodologie et principaux résultats. Chaque étudiant doit prendre la parole pour un temps équivalent ;
- oral individuel limité à 10 minutes, où chaque étudiant est soumis à un jeu de questions portant sur le projet tuteuré ;
- commentaire, questions et débat pendant 30 minutes.

Validation

La validation du projet tuteuré repose sur la remise du rapport et une soutenance orale obligatoirement collective puis individuelle, devant un jury composé de trois personnes :

- deux enseignants de l'équipe pédagogique, soit le tuteur pédagogique et un troisième membre issu de l'équipe et tuteur d'un autre groupe ;
- la personne ressource représentant le commanditaire.

Une grille d'évaluation du rapport sera présentée, ce qui permettra de préciser les critères d'évaluation. La note obtenue au projet tuteuré est l'addition des trois notes suivantes :

- rapport : 10 points ;
- soutenance orale collective : 5 points ;
- soutenance orale individuelle : 5 points.

Restitution auprès du commanditaire

Une présentation au commanditaire (sans présence des tuteurs pédagogiques) de l'état d'avancement du projet tuteuré aura lieu vers la mi-janvier (la date précise sera arrêtée entre le commanditaire et le groupe d'étudiants).



Sémiologie graphique (16h)

Code EC : HGALP3E

Intervenants : Céline CHADENAS et Nicolas ROLLO, IGARUN

Objectifs du cours

L'objectif de ce cours est de comprendre les règles de la sémiologie graphique et d'appréhender les différents types de cartes. À partir d'une approche critique de la cartographie, des croquis et des cartes seront réalisés au cours des séances.

Quelques références bibliographiques

- Béguin M., Pumain D., 2014. *La représentation des données géographiques : statistiques et cartographie*, Paris, Armand Colin.
- Blin E., Bord J.-P., 1995. *Initiation géographique ou comment visualiser son information*, Paris, SEDES.
- Le Fur A., 2015. *Pratiques de la cartographie*, Paris, Armand Colin.

6 VARIABLES VISUELLES

	En implantation :			
	ponctuelle	linéaire	zonale	
TAILLE				ou
VALEUR				ou
FORME				
COULEUR				et
ORIENTATION				
GRAIN				

UE 3 - Projet tuteuré sous la forme d'un atelier collectif, Parcours 1

Communication orale, animation de réunion (14h)

Code EC : HGALP36

Intervenant : Christian BEAUDRIER, Lycée Jules Rieffel

Objectifs du cours

Il s'agit d'accompagner les étudiants dans leur travail de groupe autour du projet tuteuré à travers 3 grands axes :

- la méthodologie de projet (distinguer les différentes composantes d'un projet, les différentes situations de communication qui en découlent et leurs spécificités, planifier l'action...);
- la communication interne et la gestion de groupe (la création du groupe et ses enjeux, organisation et conduite de réunion, répartition des tâches...);
- rendre compte du projet et de sa démarche (auprès des commanditaires/partenaires, d'un public, d'un jury...).

Plan du cours

Septembre, 2 x 2h :

- définir un projet – généralités
- constituer un groupe
- identifier les enjeux du projet tuteuré
- cibler les publics
- se répartir les tâches
- établir un calendrier

Janvier, 2 x 2h :

- aide à la structuration du dossier
- préparer l'oral de soutenance du projet tuteuré (plan, supports de communication, rôles au sein du groupe)

Février, 7h :

- oraux d'entraînement à la soutenance (évaluation)

Langue vivante - Anglais appliqué (14h par parcours)

Code EC : HGALP3D

Intervenante : Chantal GUIHARD, Lycée Briacé

Plan du cours

1. Introduction How to introduce yourself ? And how to introduce your partner?
2. 1st chapter : Are you green?
3. 2nd chapter : Green cities
4. 3rd chapter : Sustainability
5. 4th chapter Eco friendly economy / eco business

Each chapter includes listening tasks, grammar practise, speaking, reading tasks. Workshops can be done in groups or in pairs.

SIG, CAO et DAO (20h)

Code EC : HGALP37

Intervenant : Nicolas ROLLO, IGARUN

Objectifs du cours

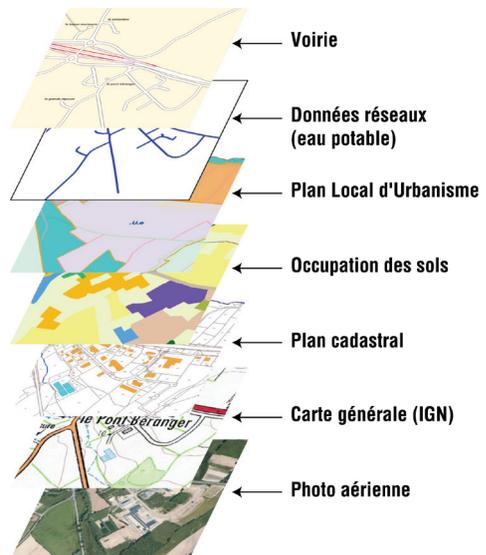
Cet enseignement vise à présenter les principaux concepts et outils associés aux systèmes d'information à composante spatiale, et découvrir les fonctionnalités de base des logiciels SIG standards afin d'être en mesure de les implémenter dans le cadre de démarches opérationnelles.

Plan du cours

Après une brève présentation de l'analyse spatiale, des outils géomatiques et de leurs usages (SIG, types de données, référentiels, systèmes de projection...), les séances se déroulent sous le logiciel QGIS. Différents exercices sont tout d'abord réalisés afin de prendre en main le logiciel et de mettre en application les grands types de traitements de l'information géographique (manipulation et édition de données, jointures et relations, requêtes sémantiques et spatiales, opérations de géotraitement, représentations cartographiques, ...). La dernière séquence du cours s'appuie ensuite sur une « approche projet », construite autour d'un diagnostic territorial, afin de favoriser l'autonomisation des participants.

Quelques références bibliographiques

- Bordin P., 2015, *SIG, la dimension spatiale du système d'information*, Paris, Dunod.
- Denegre J. et al., 2004, *Les Systèmes d'Information Géographique*, Paris, PUF, Que Sais-je n° 3122.
- Le Fur A., 2015, *Pratiques de la cartographie*, Paris, Armand Colin.
- <http://www.geoinformations.developpement-durable.gouv.fr> : espace interministériel de l'information géographique
- <http://cours-fad-public.ensg.eu> : ressources pédagogiques de l'ENSG (IGN)
- <http://www.geopal.org> : portail géographique des Pays de la Loire
- <http://georezo.net> : portail francophone de la géomatique

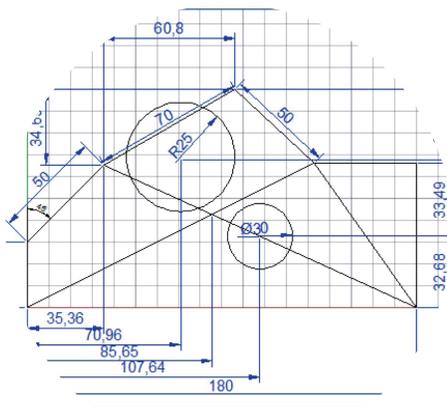


Intervenant : Pierre TROULET, Lycée Jules Rieffel

Objectifs du cours

- Initiation au dessin assisté par ordinateur à l'aide de l'application professionnelle AutoCAD : installation (version étudiante), prise en main de l'espace Objet, utilisation des outils de création et de modification principaux, cotations, prise en main de l'espace, présentation et échelle d'impression.
- +4h : gracieusement présentation aux volontaires de l'application SketchUp : téléchargement et installation, prise en main des barres d'outils principales, adaptation de photos.

Plan du cours



Liste des séquences AutoCAD

1. Téléchargement et installation
2. Découverte de l'interface et gabarit
3. Cotations
4. Impression à l'échelle

Pour aller plus loin – Initiation 3D

Initiation 3D - RdCh

Initiation 3D - 1^{er} étage

Initiation 3D - Terrain

[Liste des séquences SketchUP (pour les volontaires / gracieusement de ma part)]

1. Installation
2. Prise en main
3. Adaptation photos
4. Exemples des possibles
 - Adaptation de photos version 2016
 - Construire un projet d'aménagement
 - Création de Bloc Diagramme]

Quelques références bibliographiques

- Brixius, L., 2009, *Créer avec SketchUp: 16 projets, de l'architecture au théâtre.*
- Grolleau M., Agrapart V., Jault F., 2016, *La représentation graphique en aménagement paysager: du dessin manuel à la CAO DAO.*
- Le Frapper O., 2012, *AutoCAD 2013 : Des fondamentaux à la présentation détaillée.*
- Riccio M., 2011, *AutoCAD 3D pour l'architecture et le design : conception d'une maison.*

UE 3 - Projet tuteuré sous la forme d'un atelier collectif, Parcours 2

Enquête sociologique (12h)

Code EC : HGALP33

Intervenant : François MADORÉ, IGARUN

Objectifs du cours

L'objectif de ce cours est double. D'une part, il s'agit de présenter les principales étapes de réalisation d'une enquête sociologique (construction de l'échantillon, du questionnaire ou de la grille d'entretien et enfin exploitation), qu'il s'agisse d'un questionnaire ou d'un entretien. D'autre part, ce cours étant au service du projet tuteuré, il s'agira d'aider les étudiants à construire leur protocole d'enquête dans le cadre de la réalisation de ce projet tuteuré.

Plan du cours

1. Le questionnaire
2. L'entretien
3. Aide à la réalisation du protocole d'enquête dans le cadre du projet tuteuré (selon demande)

Quelques références bibliographiques

- Blanchet A., Gotman A., 2011, *L'enquête et ses méthodes. L'entretien*, Paris, Armand Colin.
- De Singly F., 2012, *L'enquête et ses méthodes. Le questionnaire*, Paris, Armand Colin.



Langue vivante - Anglais appliqué (14h par parcours)

Code EC : HGALP3D

Intervenante : Sophie TESSIER-BONNEAU, Lycée Charles Péguy

Objectifs du cours

L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiants de communiquer à l'oral dans leur vie professionnelle.

Par l'acquisition d'un lexique de spécialité et d'un lexique et savoir-faire propres à la communication, les étudiants devront être capables de s'exprimer efficacement et de manière autonome dans leur activité professionnelle et ainsi être capable de présenter à l'oral un projet d'aménagement du territoire en s'aidant de supports visuels.

Plan du cours

1. Acquisition d'un lexique propre à la communication (structurer sa présentation orale, analyser des tableaux, des graphiques....)
2. Acquisition d'un lexique de spécialité lié à l'aménagement du territoire
3. Acquisition de savoir-faire à l'oral (exercices pratiques)

Communication orale, animation de réunion (14h)

Code EC : HGALP39

Intervenante : Alice CAVARO, Lycée Charles Péguy

Objectifs du cours

- Développer des compétences en communication interpersonnelle et de groupe
- Développer sa capacité de communication orale en situation d'interaction (expressivité, écoute, charisme, assertivité)
- Connaître le processus du conflit et ses différents modes de gestion. (Le parallèle en conflits liés aux projets et aux territoires)
- Développer sa capacité de travail en équipe et pouvoir animer une équipe de travail
- Conduire et interagir en réunion

Plan du cours

1. Prise de parole en public et en réunion :

1.1. Exercices d'improvisation individuels et collectifs avec outils d'appréciation et de mesure. Exercices d'argumentations orales, de résistance au stress et d'assertivité. (Réparti en début/fin de chaque intervention)

1.2. Des techniques de base en communication interpersonnelles (distinction Faits/Opinions/Sentiments ; les attitudes spontanées (Programmation Neurolinguistique PNL) ; les différentes reformulations comme outils d'écoute active ; savoir exprimer une demande (2 h).

1.3. La conduite de réunion en situation (repérage des éléments fondamentaux et des processus d'écoute et d'échanges et de prise de paroles + processus de décision) (2 h).

2. La dynamique d'une équipe de travail, animation de réunion et gestion de conflit :

2.1. Les processus sociopsychologiques à l'œuvre dans les équipes de travail : cours théorique (fonctionnement, types d'actions, nature et formes de leadership, comportements, rôles, prises de décision en groupe et en réunion) en parallèle d'un questionnaire d'analyse du fonctionnement de l'équipe du projet tuteuré + temps de dépouillement, d'analyse et de synthèse des forces et faiblesses par équipe de projet tuteuré. Compte-rendu oral sur les remédiations envisageables (3 h).

2.2. La gestion de conflit : processus, modalités de gestion, exercices de résolution en situation ; (3 h) ouverture sur les conflits collectifs liés aux projets et aux territoires.

3. Temps de préparation aux soutenances orales de projets tuteurés (4 h)

3.1. Improvisations de groupe sur la soutenance (en temps réduits).

3.2. Présentations en situation + commentaires critiques des groupes auditeurs.

3.3. Si possible : 2^e passage en remédiation.



Quelques références bibliographiques

- Abric J.-C., 2008, *Psychologie de la communication, théories et méthodes*, Armand Colin.
- Barlow M., 2012, *Améliorer la communication. 50 jeux et expériences*, Chronique sociale.
- Bergeron P.-G., 2006, *La gestion dynamique*, Gaëtan Morin.
- Cabin P., Dortier J.-F., 2005, *La communication, état des savoirs*, Sciences Humaines Editions.
- Carré C., 2009, *50 exercices pour résoudre les conflits sans violence*, Eyrolles.
- Dubos V., 1995, *Les émotions, comment s'en faire des alliées avec les outils de la PNL*, ESF Editeur.
- Hourst B, Thiagarajan S., 2008, *Modèles de jeux de formation. Les jeux-cadres de Thiag*, 3^e édition. Eyrolles. • Piveteau J., Noye D., 1993, *Comment communiquer de façon efficace*, INSEP.
- Josien M., 1991, *Techniques de communication interpersonnelle, analyse transactionnelle, école de Palo Alto- PNL*, Les éditions d'organisation.
- Mucchielli R., 1995, *La dynamique des groupes*, ESF éditeur.
- Noye D., 2012, *Gérer les conflits, de l'affrontement à la coopération*, Julhiet.
- Noye D., 2012, *Réussir vos réunions*, Julhiet.
- Vanoye F., 1976, *Travailler en groupe*, Hatier.
- Vidal J.-P., 2009, *50 exercices pour mieux communiquer*, Eyrolles.

Pour l'ouverture aux conflits liés aux projets et aux territoires :

- Melé P., 2013, « Conflit d'usage », in Cassillo I. et al., (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, <http://www.dicopart.fr/es/dico/conflit-dusage>.
- Subra P., 2008, L'aménagement, une question géopolitique !, *Hérodote*, n° 130, pp. 222-250.

Représentation cartographique et SIG (40h)

Code EC : HGALP31

Intervenant : Patrick POTTIER, IGARUN

Objectifs du cours

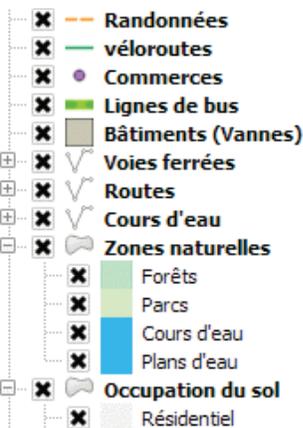
Les SIG (Systèmes d'Information Géographique) sont aujourd'hui des outils incontournables pour les métiers de la gestion des territoires qui ont besoin de traiter des données à référence spatiale et de communiquer leurs résultats notamment sous forme cartographique. Cet enseignement a pour objectif de permettre aux participants de maîtriser les grands domaines de fonctionnalités de ces outils (acquisition des données ; traitements thématiques, statistiques et géométriques ; composition cartographique), et d'être en mesure de les mettre en œuvre dans le cadre de démarches opérationnelles.

Plan du cours

Le cours se déroule sur machine en plusieurs séances de travail consacrées à des cas concrets d'opérations de gestion/diagnostic/aménagement de territoires. Les premières permettent la prise en main de l'outil SIG, les suivantes l'intégration complète des méthodes géomatiques à des problématiques opérationnelles.

Quelques références bibliographiques

- Bordin P., 2002, *SIG, concepts, outils et données*, Paris, Hermès.
- Denegre J. et al., 2004, *Les Systèmes d'Information Géographique*, Paris, PUF, Que Sais-je n° 3122.
- Lambert N., Zanin C., 2016, *Manuel de cartographie, principes, méthodes, applications*, Paris, A. Colin.
- <http://cours-fad-public.ensg.eu> site de supports de cours à distance de l'IGN
- <http://www.petitbazarcarto.net> base de liens cartographiques <http://liensutiles.org/cartes.htm> un autre...
- <http://georezo.net> portail francophone de la géomatique
- <https://www.cerema.fr/fr/centre-res-sources/newsletters/signature> la e-lettre Géomatique du Ministère (MEDDE)



**UE4 - STAGE-MÉMOIRE
DE 12 SEMAINES**

UE 4 - Stage-mémoire de 12 semaines

Descriptif et objectifs

L'objectif du stage est d'apprendre à travailler en situation réelle, dans le cadre d'une structure professionnelle, dans les domaines de l'aménagement du territoire et/ou de l'urbanisme, sur un projet d'aménagement paysager ou de développement local. Quant au mémoire, il correspond au dossier écrit remis à la suite du stage. L'objectif de ce mémoire est double :

- d'une part, il s'agit de retracer la conception ou la mise en œuvre d'un aménagement ou d'un projet, dans les domaines de l'aménagement du territoire et/ou de l'urbanisme ;
- d'autre part, ce travail individuel doit permettre à l'étudiant de développer sa capacité d'autonomie et de réflexion problématique et méthodologique. Le mémoire est donc l'occasion de mettre en pratique les apports théoriques et méthodologiques de la licence professionnelle.

Durée

Le stage dure 12 semaines. Il est réalisé au cours du second semestre, en France ou à l'étranger. Il débute le lundi 25 février 2019 et se termine le vendredi 17 mai 2019. Quant à la soutenance du mémoire, celle-ci a lieu le vendredi 14 juin 2019 (deuxième session le 28 juin 2019).

Recherche du stage

Deux possibilités s'offrent pour la recherche du stage : soit l'étudiant trouve directement son stage (cas le plus fréquent), soit l'équipe pédagogique propose aux étudiants les offres de stage reçues. Quel que soit le cas de figure, le stage est négocié préalablement entre l'organisme d'accueil, l'étudiant et un membre de l'équipe pédagogique, de façon à ce qu'il ne se résume pas à une observation de pratiques, mais qu'il s'intègre dans un projet plus

vaste donnant lieu à la réalisation d'un travail précis et concret débouchant sur la réalisation d'un mémoire. Préalablement à l'entrée en stage de l'étudiant, une convention de stage (modèle de l'université de Nantes diffusé par le secrétariat) doit être signée par les différentes parties.

Désignation des tuteurs

Le suivi du stage-mémoire est assuré par deux tuteurs :

- un tuteur professionnel, ou maître de stage, désigné par la structure qui accueille le stagiaire ;
- un tuteur enseignant ou pédagogique intervenant dans la licence professionnelle.

Rôle du tuteur enseignant

Son rôle est double :

- d'une part, il s'agit d'aider l'étudiant à reformuler la demande de l'organisme d'accueil de façon à la transcrire en question ou problématique et à construire une grille méthodologique pour répondre à cette question ;
- d'autre part, il s'agit d'aider l'étudiant à construire l'architecture de son mémoire, ce qui sous-entend une aide à l'élaboration du plan et sa validation, un rappel des normes de présentation formelle du mémoire, une aide dans le choix des illustrations (graphiques, cartographiques, photographiques ou tableaux) à insérer dans ce mémoire et une relecture test de 15 pages, pour juger à la fois la forme et la cohérence de l'argumentaire.

Nature du produit rendu

Le stage donnant lieu à la réalisation d'un mémoire, l'étudiant doit transmettre au tuteur pédagogique et au deuxième membre de jury, à la date convenue dans le calendrier, soit le 3 juin 2019, son mémoire au format papier et numérique (PDF).

Normes de présentation du mémoire

Le mémoire écrit doit obligatoirement répondre aux normes suivantes :

- Nombre de pages, sans les annexes :
 - **Parcours 1 : 50** (tolérance : +/-5 pages).
 - **Parcours 2 : 40** (tolérance : +/-5 pages).
- Times New Roman 12, interligne 1,5 cm, marges 2,5 cm.
- Annexes : 10 à 15 pages maximum.
- Orientation : portrait et non paysage.
 - Résumé d'une dizaine de lignes en français et en anglais en quatrième de couverture.

Écriture du mémoire

La conception et la réalisation du mémoire doivent respecter une double règle :

- l'écriture du mémoire s'effectuant durant la période de stage, il convient de vérifier qu'il satisfait également les attentes de la structure professionnelle. Dans le cas contraire, deux écrits différenciés doivent être envisagés. Dans les deux cas, la structure d'accueil doit dégager un temps suffisant au stagiaire pour permettre l'écriture du mémoire. Elle doit aussi mettre à sa disposition toute l'information utile afin d'atteindre les objectifs visés par la convention de stage. La production fournie sera lisible par la structure avant le rendu définitif à l'université, car si le stagiaire est responsable des écrits produits, ceux-ci ne pourront être contraires aux règles de droits ou à des principes déontologiques. Les désaccords éventuels entre les différentes parties sur les écrits ou leur interprétation pourront faire l'objet d'échanges, afin qu'elles en soient toutes informées, et pourront être abordés lors de l'évaluation ;
- le mémoire doit obligatoirement rappeler le contexte de réalisation du stage, à savoir la demande exprimée, sa reformulation éventuelle et les difficultés rencontrées. Par ailleurs, il doit être construit autour d'une problématique clairement explicitée

et bien présenter les sources et méthodes de travail mobilisées pour répondre à la problématique. Enfin, l'étudiant doit bien montrer quelle est sa valeur ajoutée par rapport aux écrits déjà existants sur le sujet, qu'il s'agisse d'ouvrages, d'articles ou de rapports.

Soutenance orale

La soutenance orale se déroule selon les règles suivantes :

- présentation du stage-mémoire limitée à 15 minutes et structurée autour des quatre points suivants : contexte de réalisation, ce qui revient à évoquer la demande et les difficultés de réalisation du stage ou du mémoire qui en découle, problématique, méthodologie et principaux résultats ;
- commentaire, questions et débat pendant 30 minutes.

Validation

La validation du stage-mémoire repose sur la remise du mémoire et une soutenance orale, devant un jury composé de trois personnes :

- deux enseignants de l'équipe pédagogique, soit le tuteur enseignant et un deuxième membre du jury ;
- le tuteur professionnel ou maître de stage issu de la structure professionnelle qui a accueilli le stagiaire.

Une grille d'évaluation du mémoire sera présentée, ce qui permettra de préciser les critères d'évaluation.

[PLAN DU CAMPUS]



UNIVERSITÉ DE NANTES

Site 07

Campus Terre

Lettres, langues, droit, économie, éducation (ESPE), management, sciences humaines et sociales, sport

Tous les bâtiments universitaires sont couverts par le réseau wifi de l'Université de Nantes



Sites universitaires

- 1 Château du Tertre
En travaux
- 2 Local technique
- 3 Scolarité Lettres, langues, sciences humaines et sociales / Psychologie / Histoire, histoire de l'art et archéologie – Bât. Terre
- 5 Géographie et aménagement régional (IGARUN) Pôle audiovisuel multimédia (PAM)
- 6 BU Lettres, sciences humaines et sociales
- 7 Droit et sciences politiques / IPAG
- 8 Langues et cultures étrangères
- 9 IAE Nantes – Bât. Erde
- 10 BU Droit, économie et gestion
- 11 Pôle étudiant
- 12 Lettres et langages – Bât. Censive
- 13 Théâtre universitaire
- 14 IAE Nantes / Créactiv – Bât. Petit-Port
- 15 SUAPS (Service universitaire des activités physiques et sportives)
- 16, 17, 18 Granges 1 et 2, vestiaire
- 19, 20 UFR STAPS / Amphithéâtre
- 21 ESPE (École supérieure du professeur et de l'éducation) (Site de Nantes - rue Launay-Violette)
- 22 (bât. C0) Formation continue ESPE – Salles
- 23 (bât. E0) Administration ESPE (siège académique) Services formation continue:
- ESPE
- Lettres, Langues, sciences humaines et sociales, STAPS
- 24 (bât. F0) Sociologie / Service universitaire des langues
- 25 Accueil site
- 26 Logements

- Tramway - ligne 2
- Bus - ligne 20
- Bus - ligne 26
- Bus - ligne 66
- Bus - ligne 75
- Bus - ligne 80
- Bus - ligne 86
- Ligne express E5